

La bonne gestion des sols agricoles : un enjeu de société

Déclaration du groupe des entreprises

Le sol constitue le socle de la production agricole dont le premier objectif est de nourrir les populations. Nous sommes conscients des difficultés de l'agriculture à conserver des terres qui s'amenuisent chaque année dans des conditions alarmantes.

Tout en pointant ce défi majeur, l'avis pose un constat auquel notre groupe souscrit globalement ; nous citerons trois éléments de ce constat :

- les sols ont un impact déterminant sur la composition de l'air, de l'eau et du climat, en ce sens où ils constituent de véritables puits de carbone ;
- l'agriculture a besoin de sols vivants et riches biologiquement, il convient donc d'y veiller scientifiquement ;
- il faut cesser d'opposer la protection de la biodiversité avec la production agricole car la prise de conscience en la matière des différents acteurs est bien réelle.

Face à ce constat, les rapporteuses établissent des préconisations que nous partageons. Nous reviendrons sur trois d'entre elles en posant le regard des représentants des entreprises :

- il faut repenser l'équilibre de l'offre commerciale en encadrant davantage la création de grandes et moyennes surfaces en utilisant les friches commerciales laissées à l'abandon dans ces zones qui ont été développées trop souvent dans le seul but de percevoir des taxes. Cela fait déjà un moment que nous avons alerté les pouvoirs publics sur cette question, mais nous étions les seuls. Nous sommes heureux aujourd'hui d'être rejoints par les agriculteurs ;
- nous souscrivons à la proposition qui consiste à veiller à la cohérence des décisions en matière d'urbanisme en zones rurales. En effet, dans le cadre de la réforme territoriale en cours, il y a nécessité à bien définir des clauses de compétences au niveau adéquat, c'est-à-dire au plus près des bassins de vie : permis de construire en ville sous l'autorité du maire, permis de construire en zone rurale pour les intercommunalités. Cette mise en cohérence des décisions permettra la préservation du foncier agricole ;
- dans le monde de la communication qui est le nôtre aujourd'hui, il convient de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux du sol. Au même titre que l'eau et l'air qui constituent le patrimoine commun de l'humanité, nous devons appeler l'attention du grand public et des élus sur la

nécessité d'élever le sol, dans le respect des droits de propriété afférents, à ce rang pour préserver son développement et sa fonction nourricière.

Mesdames les rapporteuses, notre groupe souscrit pleinement à votre proposition qui consiste à œuvrer pour que les problématiques relatives aux sols soient prises en compte lors de la Conférence sur le climat de décembre 2015 à Paris.

Le groupe des entreprises a voté l'avis.